

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 14 DECEMBRE 2021 A 18H30

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, **le 14 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
15 décembre 2021

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni en dehors de son lieu ordinaire, à la salle des fêtes Beauregard, Impasse des Martyrs de la Résistance, du fait de la pandémie de Covid 19, sous la Présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

6ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, M. CHMIDLIN Stéphane, Mme TRIQUET Nadia, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint, M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, Mme RAIZNER Stéphanie, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, M. BURGER Emmanuel, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Installations classées pour
la protection de
l'environnement : Avis à
donner sur la Société
G.E.C.R.L.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERREIRA-PIERRAT Maria à Mme ADAM Nathalie
Mme RUYER Christine à Mme ADAM Nathalie
Mme SCHILLINGER Stella à M. COLIN Joël

N° 98/2021

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante de la demande présentée par la société G.E.C.R.L en vue d'obtenir l'enregistrement de la mise en service d'un bâtiment de stockage et de conditionnement, Allée Robert SCHUMAN.

Dans le cadre de cette procédure, outre la consultation du public qui s'est faite en Mairie du 12 novembre au 10 décembre 2021, le Conseil municipal est appelé à donner son avis sur ce dossier de demande d'enregistrement. L'article R. 512-46-11 du Code de l'Environnement prévoit notamment que « Ne peuvent être pris en considération que les avis exprimés et communiqués au préfet par Monsieur le Maire dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public ».

Ces explications apportées, c'est unanimement que le Conseil Municipal présent et représenté apporte un avis favorable à ce dossier de demande d'enregistrement déposé par la Société G.E.C.R.L.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

B. PIERRAT